



ASSEMBLEE GENERALE DU G.D.S.A. - 29

Vous êtes invité à participer à l'**Assemblée Générale 2014**
du **Groupement de Défense Sanitaire Apicole du FINISTERE** (G.D.S.A.-29)
qui se tiendra au Lycée Agricole du NIVOT - LOPEREC
Le **Samedi 8 MARS 2014, à partir de 9 heures !!!**

Ordre du Jour

L'ordre des interventions est sujet à modification

9 heures : Accueil et inscriptions au repas.

9 heures 30 :

1. - **Ouverture de l'Assemblée Générale.** Accueil et présentation de la journée.
2. - Lecture et adoption du procès Verbal de l'Assemblée Générale de 2013.
3. - **Intervention du Directeur de la DDPP du FINISTERE ou de son représentant.**
4. - **Rapport moral....**
5. - **Rapport d'activité** du Groupement de Défense Sanitaire Apicole pour 2013.
6. - **Bilan des stages du GDSA-29** au rucher école en 2013.
7. - **Rapport financier 2013.** Cotisations 2015.
8. - **Elections au Conseil d'Administration** (renouvellement du tiers sortant : **4 sièges** à pourvoir).
9. - **Présentation des divers stages proposés par le G.D.S.A.-29 en 2014.**
- autres projets pour 2014 et discussions.

11 heures 00 : – PAUSE – CAFE.....

10. - **Intervention du vétérinaire conseil.**
11. - Interventions des autres structures apicoles du Finistère.
12. - Questions diverses.
- 13.

12 heures 30 : Repas.

14 heures 30 :

14. - Intervention *de GDS du Finistère*
15. - Intervention de la FDGDON sur Vespa velutina
16. - Résultats des tests d'efficacité des médicaments anti-varroa de l'automne 2013
17. - Enquête d'épidémio-surveillance 2012-2013 et 2013-2014
18. **Travaux de saisons....**
19. – **Résultat du VIème concours photos**

17 heures :

Distribution de la cire gaufrée et des plateaux commandés.

Et CHOUCHEN de l'AMITIE.



Info G.D.S.A. - 29

2014 -- 1

1. **L'Assemblée Générale 2014** du GDSA-29 aura lieu **le samedi 8 mars 2014, accueil à partir de 9 heures, au L.A.P. NIVOT**. Vous trouverez ci-joint une invitation et le programme.

2. Au cours de cette réunion il faudra procéder, comme chaque année, au renouvellement partiel (un tiers chaque année) du **Conseil d'Administration**. **Il y a donc (12/3 =) 4 sièges à pourvoir, davantage s'il y a des démissionnaires**. Si le sanitaire apicole vous intéresse, si vous désirez vous présenter à cette élection (ou vous représenter, pour les sortants) **faites acte de candidature le plus rapidement possible** auprès de Yves LAYEC. Si de plus vous avez des compétences particulières en apiculture, ou dans tout autre domaine de la vie civile, ces compétences seront les bienvenues.

Compte tenu de l'actualité « administrative » et « réglementaire » apicole – nouvelle gouvernance sanitaire, ITSAP, plan de développement durable, etc. -- il est important que tous les apiculteurs s'impliquent dans le fonctionnement de **leurs associations**. VOTRE candidature au CA du GDSA-29 sera la bienvenue.

3. Cette année, outre les rapports d'activité et financier statutaires plusieurs interventions sont prévues :
- Une intervention du GDS du Finistère. Le point sur les déclarations de ruches et ruchers en 2013, les nouveautés en matière de sanitaire, quelles peuvent être les relations GDS ⇔ GDS Apicole, et le frelon *Vespa velutina* en Bretagne.
 - Une intervention de la DDPP
 - Une intervention de Anne-Flore MOUGENOT, vétérinaire conseil du GDSA-29
 - Des informations sur les tests d'efficacité des médicaments et sur l'enquête d'épidémiologie.

4. **A 12 heures 30**, repas au restaurant du NIVOT.

Le coût de la journée, repas compris, est de **25 € par personne** Ce prix tient aussi compte des autres frais (café, chouchou, salle, conférenciers, matériel, photocopies, etc.). Si vous souhaitez y participer, **inscrivez-vous pour le 1 mars 2014** (le mieux c'est tout de suite par retour de courrier !!!), afin de prévoir la réservation des repas (voir le feuillet joint). Bien entendu **tout adhérent peut (et devrait !) participer sans frais à l'Assemblée Générale statutaire du matin**.

5. **Rappel des dates des stages** proposés par le GDSA-29 en 2014 au rucher-école :

Voici l'ensemble des dates :

- a) **Initiation à l'apiculture (1) : ==>> le 09 ou 12 avril 2014.**
- b) **Initiation à l'apiculture (2) : ==>> le 23 ou 26 avril 2014.**
- c) **Initiation à l'apiculture (3) : ==>> le 14 ou 17 mai 2013.**

Une demi-journée préliminaire aura lieu le samedi 22 mars de 14 heures à 17 heures 30.

- d) **Prophylaxie et maladies des abeilles, pratique, réglementation : ==>> les 29 mars, 19 avril et 03 mai 2014. Attention ! cela fait 3 journées !! Indispensable pour tout apiculteur digne de ce nom.**
- e) **Elevage de reines (méthodes simples) Changements et introductions de reines, de cellules royales, division et réunion de colonies : ==>> les 24 et 24 mai 2014.**
- **Un stage « Elevage de reines-niveau 2 » est envisagé : stage s'adressant à des apiculteurs confirmés. La date précise n'est pas encore arrêtée, cela dépend de la disponibilité de l'intervenant. Il est nécessaire de se préinscrire dès maintenant**
- f) **Journée pollen et pollinisation : un samedi au début du mois de juin (on attend la confirmation de l'intervenant) : relation fleurs ⇔ abeille ; pollinisation ; récolte du pollen....**
- f) **Récolte du miel, visite d'automne et mise en hivernage : ==>> le 23 août 2014.**

Dans chacun de ces stages on insiste beaucoup sur les « bonnes pratiques sanitaires », sur la prophylaxie ou comment faire au mieux pour réduire les risques de maladies des abeilles.

Les journées « **Prophylaxie et maladies des abeilles** » sont très utiles pour qui veut garder ses abeilles en bonne santé. Il est plus difficile de faire du miel avec des abeilles parasitées, malades ou mortes. Et quoi de plus triste qu'une colonie d'abeilles vivant avec trop peu d'abeilles, voire sans abeille. Un rafraîchissement des connaissances dans ce domaine n'est parfois pas un luxe.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous dès aujourd'hui en ligne, sur le site du GDSA-29 : gdsa29.free.fr (menu **stages de formation**). Vous pouvez aussi utiliser le feuillet de préinscription, ou envoyez un courrier postal ou électronique. Si vous avez égaré le feuillet d'inscription n'hésitez pas à le redemander.

6. Si vous avez envie de participer en tant qu'animateur aux stages organisés par le GDSA-29, aspects pratiques au rucher, ou aspects plus théoriques en salle ; si vous avez des trucs, des idées, des pratiques, **des compétences à faire partager** contactez-nous.

7. Le concours photos prévu à l'occasion de la XVIème Université d'Automne du GDSA du Finistère n'ayant pu avoir lieu en automne dernier, il se déroulera lors de l'Assemblée Générale. Ce concours photos (6^{ème} édition) a pour thème les abeilles, l'apiculture et tout ce qui concerne les abeilles. Celles-ci ont effectué leurs premières sorties. Elles vont aller butiner ajoncs, noisetiers, saules pour y récolter nectar et pollen. Il est DÉJÀ temps de prendre son « Kodak », et de commencer à « kodaker ». Voir le règlement.

8. Comme vous pouvez le constater, cette feuille d'info est de couleur verte. Tient donc ? ! Mais pourquoi donc ? !. Mais oui mais c'est bien sûr : en 2014 on marquera les reines de l'année en VERT...

9. Depuis des années le G.D.S.A. recommande de changer régulièrement les vieilles cires des corps de ruches afin d'avoir un nid à couvain dans le meilleur état sanitaire possible. Dans cet esprit nous vous proposons **un achat groupé de cire gaufrée, par paquets de 5 kilos**, (format Dadant ou Langstroth à préciser) au prix de **50 € le paquet de 5 kilos**. La cire sera disponible au NIVOT à l'assemblée générale le 8 mars exclusivement. Venez la chercher (ou trouvez quelqu'un pour la prendre).

Les plateaux entièrement aérés « semblent » avoir un certain effet, à défaut d'un effet certain, pour un meilleur état sanitaire à l'intérieur de la ruche. Cela aiderait également au contrôle de l'infestation du varroa. Aussi nous proposons un achat groupé de **plateaux Nicot (avec grille d'entrée mais SANS les fixations) pour 7 € le plancher**. Disponibles à l'AG exclusivement.

Si cela vous intéresse passez votre commande, **par retour de courrier**, en utilisant le feuillet ci-joint **avant le 1 mars 2014**. (délai impératif pour que l'on puisse être approvisionné). Joindre impérativement le règlement à la commande.

10. Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole s'occupe des abonnements à la revue "*La Santé de l'Abeille*". (6 numéros par an) Le tarif de l'abonnement est de **17,50 €** pour 2014.

En ce qui concerne les autres abonnements, passé le 15 février nous n'assurons plus le service d'abonnements groupés. Adressez-vous directement aux revues.....

11. Comme tous les ans certains adhérents ont oublié (!!) de régler leur cotisation. Peut-être certains d'entre eux ont-ils arrêté de s'occuper des abeilles. Si cela est votre cas, **faites-le nous savoir**, ce serait sympa. Si vous êtes parmi les retardataires soyez assez aimable pour vous mettre à jour, en tout état de cause **avant le 30 mars**. Après la fin du mois de mars seuls les adhérents à jour de leur cotisation recevront les courriers du GDSA et pourront bénéficier de ses services, les autres ne seront plus importunés par les courriers du Groupement. Si vous avez « égaré » la circulaire de décembre où figuraient les tarifs allez sur le site « gdsa29.free.fr » ou contactez-nous. **Merci beaucoup** de la part des trésoriers et secrétaires qui gèrent bénévolement tout ce qui concerne les adhésions, les abonnements, etc.....

12. Nous vous recommandons vivement **d'effectuer des tests pour connaître les niveaux d'infestation du varroa ce printemps**. S'il y a peu de varroas il est inutile de traiter, par contre une surinfestation (quelle qu'en soit l'origine) peut nécessiter un traitement printanier. Mais attention cependant : le colza sera en fleur fin mars. Il ne doit y avoir aucun traitement en cours lorsque les hausses sont en place sur les ruches.

13. Des pièges à frelons seront également disponibles au prix de **3 € pièce**

**À bientôt ! Le 8 mars 2014 ! Au NIVOT !
À l'Assemblée Générale du G.D.S.A.-29 !**

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE: _____

Code Postal: _____ COMMUNE: _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Nombre de ruches : Numéro d'apiculteur:

Abonnement à "la Santé de l'Abeille" à 17,50 € = €

Commande (cire et plateaux aérés)

1) Nombre de paquets de 5 kilos: _____ (modèle : Dadant // Langstroth) (50€ le paquet)

Soit : x 50 € = _____ €

Éventuellement remettre la cire à :

2) Nombre de plateaux aérés NICOT avec grille d'entrée (7€ le plateau) : _____

Soit : x 7 € = _____ €

TOTAL (cire + plateaux + abonnement) = _____ €

Joindre un chèque à l'ordre du G.D.S.A.-29 et expédier à :

Groupement de Défense Sanitaire Apicole du FINISTERE
Chez Yves LAYEC
Koad Laëron
29 290 MILIZAC

Inscription pour l'assemblée générale du 8 mars 2014.

Prix du repas + participation au frais =>> 25 € (à régler sur place lors de l'accueil).

Utiliser de préférence le feuillet ci-dessous (ou téléphoner au 06 70 44 97 77)

✂=====A renvoyer pour le 01 mars 2014 chez Yves LAYEC=====✂

NOM: _____ Prénom : _____

ADRESSE :

Code Postal : _____ COMMUNE: _____ Téléphone : _____

Adresse électronique :

Sera présent à de l'Assemblée Générale le samedi 8 mars 2014 au NIVOT

Nombre de repas : _____

Sixième concours photos...

Faute d'Université d'automne, le concours photos se déroulera le jour de l'A.G., le samedi 8 mars 2014.

Règlement du 6ème concours de photos du GDSA du Finistère.

Ce 6ème concours organisé par le GDSA du Finistère se déroulera le jour de l'Assemblée Générale du GDSA-29, le samedi 8 mars 2014 au Nivot (Lopérec).

Date limite d'envoi de vos photographies : 1er mars 2014..

Les thèmes : Tous les thèmes, pourvus qu'ils concernent les abeilles au sens large, l'apiculture, les abeilles, les ruches, le miel, et les travaux de l'apiculteur et la pollinisation par les insectes....

Les critères pris en compte : il s'agira de juger de l'intérêt du sujet, bien sûr, mais aussi des qualités de la photo (netteté, cadrage, composition, éclairage...). Nous nous réservons le droit d'écarter les photos qui ne répondraient pas à un minimum de ces critères de qualité.

Format des photos : nous préférons recevoir des documents numériques (les photos sur papier doivent être numérisées par scanner, ce qui diminue leur qualité).

Taille des photos : les photos numériques, format minimal de 1600X1200 pixels. Photos papier, format 15x22 cm (au minimum).

Les documents (photos papier ou CD-ROM ou clé USB) sont à expédier par courrier postal à

J. BLAIZE (concours photos du GDSA-29) - 27 rue du Fromveur - 29200 Brest.

Pour les photos numériques les expédier par courriel à joel.blaize@orange.fr.

N'hésitez pas à expédier vos photos en plusieurs courriels si besoin.

Bien sûr, vous devez certifier être l'auteur de la photographie et autoriser le GDSA-29 à utiliser les photos confiées (qu'elles soient primées ou non) dans le cadre des divers documents réalisés et distribués par le GDSA-29 à l'occasion de stages, d'animations ou d'informations (Bulletins du GDSA-29, site web du GDSA-29...). En cas d'utilisation par le GDSA-29, l'auteur en sera averti et son nom accompagnera bien entendu la photographie.

Vos photos doivent être identifiées : nom, prénom, adresse, n° d'apiculteur (ou numéro en cours), téléphone, mail.

Pour tout renseignement à propos de ce concours, s'adresser à J. Blaize, de préférence par mail.